

Tulle*mag*



1917 > 2017
La mairie fête ses 100 ans

ACTUALITÉ

Chocorrèze, 1^{er} salon du chocolat

DOSSIER

100 ans de services publics

TRAVAUX

A. Cueille au stade de chantier



GASTON VUILLIER

*Chez les magiciens
et sorciers
de la Corrèze*

14 février 2017
6 janvier 2018

musée
DU CLOITRE DE TULLE

Place Berteaud
05.55.26.91.05
culture.ville-tulle.fr

© Conception graphique : LIMOUSI Léo



Tulle | Pôle
Musées





Vous faciliter la vie

Tout le monde, un jour ou l'autre, a besoin d'aller à la mairie : pour une déclaration de naissance ou de décès, une demande de mariage ; pour faire établir une carte d'identité ou un passeport ; pour un abonnement de transport par le TUT ou de stationnement ; pour une inscription dans une école, une garderie ou au centre de loisirs ; pour réserver un emplacement de stationnement en vue d'un déménagement ou d'un emménagement ; pour retirer des sacs jaunes destinés aux déchets recyclables ; pour une déclaration de travaux ou un permis de construire...

Ce n'est pas tout. Il y a aussi, bien sûr, tout ce qui ne relève pas des formalités réglementaires, mais plutôt de la demande de renseignements, de requêtes pour un éclairage défectueux, un trottoir à réparer, une haie à tailler...

Pour les démarches à accomplir auprès de la Ville de Tulle, les services d'accueil du public sont, depuis de nombreuses années, dispersés dans différents bureaux sur plusieurs niveaux de la mairie. Ça va changer.

Un espace, quatre guichets

Des travaux ont été entrepris pour que, dans le courant de ce printemps, toutes les démarches soient facilitées grâce à un regroupement des services d'accueil.

État-civil, inscriptions scolaires, cartes de stationnement, abonnements au TUT etc. : toutes ces formalités se feront au même endroit, au rez-de-chaussée de la mairie. Dans un même espace, quatre guichets seront à votre disposition. Ils seront séparés les uns des autres, bien entendu, pour préserver la confidentialité.

Les agents municipaux qui vous y accueilleront ont suivi une formation afin de compléter leurs compétences et de les doter ainsi de la polyvalence nécessaire.

Cet accueil simultané par plusieurs personnes permettra de réduire les délais d'attente.

En outre, pour satisfaire les souhaits exprimés par de nombreux Tullistes auprès des membres du personnel de la mairie, les horaires d'accueil seront nettement élargis le mercredi : ce jour-là, les

agents vous recevront de 9 heures à 19 heures sans interruption, y compris entre midi et 14 heures.

Je n'oublie pas la possibilité de faire appel à Didier Peuch, notre médiateur urbain, qui descendra d'un étage pour venir à vous. Son action au quotidien pour régler vos problèmes est remarquable.

Enfin, je ferai en sorte que des permanences régulières d'élus puissent se tenir aussi à ce même étage. En matière de démocratie directe, seuls les actes comptent. Ils concrétisent les engagements pris devant vous en 2014.

Accessibilité assurée

Grâce au regroupement des guichets d'accueil au rez-de-chaussée, les personnes à mobilité réduite pourront elles aussi être reçues facilement, sans avoir à contourner le bâtiment pour accéder à l'étage par le parc de la mairie. Un service public se doit d'être réellement accessible à tous les publics ; ce sera chose faite.

Parallèlement à l'accueil physique, qui sera donc grandement amélioré, et à l'accueil téléphonique, qui sera toujours une nécessité, l'accueil numérique sera à son tour simplifié et amélioré : au second semestre de cette année, un nouveau site Internet, commun à la Ville et à Tulle Agglo, sera mis en service. Vous y trouverez toutes les informations pratiques qui vous seront utiles dans la vie quotidienne, aussi bien concernant les services qui dépendent de la Ville que pour ceux qui sont rattachés à l'Agglo. Vous pourrez aussi accomplir certaines formalités directement sur votre écran, sans avoir à vous déplacer.

Et si vous ne trouvez pas ce que vous cherchez par Internet, vous pourrez toujours vous présenter au rez-de-chaussée de la mairie : on vous y accueillera avec le sourire. S'il est vrai que le numérique envahit notre quotidien, rien ne remplacera jamais le contact humain.

Bernard COMBES
Maire de Tulle
Conseiller départemental



Le 4 janvier dernier, l'artiste Sêma Lao a réalisé une œuvre en live sur la place de la cathédrale grâce à ses bombes aérosols. Une performance qui a ravi ceux qui ont assisté à la création d'une toile colorée.



Le Président de la République, François Hollande, a présenté pour la dernière fois ses vœux aux corréziens et aux territoires depuis la salle de l'Auzelou.



Najat Vallaud-Belkacem était en déplacement à Tulle le 13 janvier. Après une visite à l'école de gendarmerie, elle s'est rendue à l'école Turgot, à la rencontre des enfants sourds et/ou malentendants.



Ambiance polaire en ce début d'année ! Tulle a pris un petit air de Sibérie, et la Corrèze, prisonnière du gel a pris des allures de patinoire. Ainsi transformée en banquise, elle a attiré les curieux et ravi les photographes.



Bienvenue à Tulle ! Le 26 janvier dernier, le Maire et l'ensemble des élus du Conseil municipal ont accueilli les nouveaux habitants au cours d'une soirée conviviale et chaleureuse.



Pour le confort et la sécurité de tous, le parking Péri a été entièrement nettoyé. Huit agents municipaux ont lavé les sols et les murs, vérifié les serrures, portes et plomberies et réparé les lampes défectueuses.



Yannick Maurie, chef-pâtissier et professeur au CFA des Treize Vents, vient d'être sacré champion du monde de sucre artistique à Rimini (Italie). Une consécration pour l'artiste et une immense fierté pour ses élèves et ses collègues !



Une scène, des conseillers assurant des entretiens individuels, un espace multimédia et une grande quantité de documentation : le 24 janvier, la Cité des Métiers a fait de l'Auzelou l'épicentre des emplois du bassin de Tulle.



Le ministre de la Défense, Jean-Yves le Drian, a rendu hommage aux victimes du massacre du 9 juin 1944 en déposant une gerbe au Haut-Lieu de Cueilie. Il a ensuite visité les ateliers de l'entreprise d'armement Nexter.



© Elisabeth Colafrancesco-Sabin

Le 29 janvier dernier, l'école tulliste de judo a organisé son traditionnel « tournoi des rois » qui a réuni 150 enfants de 5 à 12 ans, venus de toute la Corrèze.



Pour sa 12^e édition, le festival du Bleu en Hiver était placé sous le signe de l'ouverture et du métissage. Le trio helvétique Plaistow a offert un jazz qui invite à l'apesanteur, une épopée lunaire et originale qui a fait remonter les températures glaciales de ce début d'année.

Inauguration du crématorium

Inauguré le 26 janvier au terme d'un chantier de moins d'un an, le crématorium de Tulle est le fruit d'un partenariat entre un architecte, des entrepreneurs locaux (Teknisol, Pereira, Rioux, Lemaire, Croizet) et la société Atrium pour un montant de 2,5 millions d'euros. Le site, géré en délégation de service public (DSP), engage la société Atrium à reverser 10 000 euros par an à la municipalité, avec une part supplémentaire proportionnelle au-delà de 600 crémations annuelles. Le bâtiment de 520 m² est implanté sur une surface aménagée de près de 4.500 m² avenue Evariste Galois (Z.I Tulle Est), le situant idéalement en proche périphérie de Tulle. Conçu pour répondre aux attentes des familles en matière de respect et de dignité, le bâtiment comporte deux parties distinctes ayant chacune des entrées séparées. La première est destinée à l'accueil et au recueillement des familles ; la seconde, à l'abri des regards, est réservée au personnel des entreprises de pompes funèbres. Le four équipant le crématorium dispose d'un système de filtration de dernière génération conforme aux nouvelles normes de rejets atmosphériques imposées d'ici fin janvier 2018. Par ailleurs, l'assistance par ordinateur permet la gestion et l'intervention à distance de l'appareil de crémation. Pour le confort des familles, la salle de cérémonie pouvant accueillir plus de 110 personnes assises dispose d'un équipement son et vidéo afin d'honorer le défunt conformément à leur volonté. Et pour un moment d'intimité réunissant la famille autour d'une collation ou d'un buffet, une « salle de convivialité » peut être réservée près du patio. La remise de l'urne aux familles peut être effectuée environ 2 heures après la cérémonie dans un espace dédié, les cendres pouvant ensuite être dispersées dans le puit jouxtant le crématorium ou inhumées dans un cimetière limitrophe.



Crématorium de Tulle, avenue Evariste Galois (ZI Sud-Est). 05 44 41 08 34 - crematorium.tulle@atrium-sitesfuneraires.com

Opération de nomination des rues

Des chiffres et des lettres



Des lieux-dits aux chemins anonymes, il n'y a souvent qu'un numéro ou un simple nom qui manque pour en faciliter l'accès. Face au constat que les habitations d'un petit nombre de quartiers en périphérie de Tulle ne disposaient pas de coordonnées suffisantes pour en identifier individuellement l'adresse, une initiative a été lancée depuis la fin d'année dernière. Pour Emmanuel Gourdoux, agent au service population, « il y a certains quartiers, souvent reculés, qui ne sont absolument pas numérotés, par exemple. Cela pose de multiples soucis à l'année, notamment pour trouver les gens pour le recensement. De plus, les livraisons y sont compliquées car les endroits ne sont pas référencés sur le GPS. La Poste a parfois des difficultés à acheminer le courrier, mais c'est surtout problématique pour les secours, pour qui quelques minutes perdues en cherchant une adresse peuvent faire la différence ». Chargé de compléter le répertoire des immeubles localisés (RIL) de Tulle, il a décidé de s'entourer d'agents du Service du Domaine Public afin de bénéficier de leurs connaissances du terrain.

Pour l'heure, 4 zones (La Béronnie, le Masmazel, Cueille, Mulatet) sont concernées par l'opération de nomination, et chacune dispose de sa propre histoire qu'il s'agit de respecter lors de l'attribution des numéros, du type et du nom de voie. « Pour cela, nous n'imposons rien, tout est fait en concertation avec les propriétaires » résume Emmanuel Gourdoux. « Pour l'instant, les riverains que nous avons consultés étaient tous très coopératifs, ils comprennent que c'est dans leur intérêt » ajoute Simon Nothias, agent du Service du Domaine Public chargé de l'épauler dans sa tâche. Au terme de ce processus, l'attribution définitive sera proposée en conseil municipal, puis ce sera aux riverains d'effectuer eux-mêmes les démarches relatives au changement d'adresse auprès des multiples instances concernées (La Poste, livreurs, administration...).

Fermeture momentanée de la déchetterie de Mulatet

Pour cause de travaux de réhabilitation, la déchetterie de Mulatet est fermée depuis le 16 janvier. A l'issue de 4 mois de travaux, elle rouvrira ses portes à la fin du mois de mai. Durant cette période, les particuliers et professionnels peuvent apporter leurs déchets non collectés avec les ordures ménagères dans l'une des 5 autres déchetteries de l'Agglo : Chamboulive, Corrèze, Ladignac-sur-Rondelles, Naves ou Gros-Chastang.

Plus d'informations sur www.tulleagglo.fr

Chocorrèze, le 1^{er} salon du chocolat du 18 au 19 mars

A l'initiative du Lions Club Doyen, le salon du chocolat s'apprête à régaler les gourmands de plaisirs cacautés. Au programme, 2 jours sur le thème « Un repas au chocolat » durant lesquels le public pourra explorer la richesse du cacao sous toutes ses formes. Le samedi 18 mars mettra à l'honneur le chocolat autour d'amuse-bouche et d'entrées, alors que le dimanche 19 mars verra le chocolat s'épanouir autour des plats et desserts.

Pour assurer le spectacle, de nombreux artisans locaux seront présents sur place, notamment Yannick Maury, pâtissier et champion du monde de sucre artistique et le chocolatier Eric Lamy. Ces professionnels feront des démonstrations et animeront des dégustations auprès du public afin d'initier tout le monde aux subtils arômes du cacao. « Nous avons de nombreux partenaires, dont les 3 Caves qui proposera une dégustation chocolat-porto » explique Jean-Louis Foix, président du Lions Club Doyens. Tout au long de Chocorrèze, le public pourra visiter une exposition « Choc'art », participer à une tombola, et circuler au milieu des stands de nombreux exposants. Pour le défi, deux concours seront aussi organisés, accessibles aux apprentis mais aussi aux amateurs. Ils valoriseront le savoir-faire en matière de sucre et de chocolat. « Les trophées qui seront remis aux lauréats auront été entièrement fabriqués par les élèves du CFAI, afin de faire la liaison entre les différents pôles étudiants ». Ces récompenses en forme de cabosses de cacao dorées bénéficieront d'un soin tout particulier puisqu'il s'agit d'un véritable fruit scanné en 3D, puis usiné à l'aide de méthodes de pointe.

Pour ne rien rater de cet événement exceptionnel, le salon sera intégralement filmé et diffusé en direct sur internet. Les moyens mis à l'œuvre sont conséquents et le Lions Club envisage de réitérer ce salon à l'avenir. « Nous aimerions pérenniser Chocorrèze, mais tous les deux ans seulement, afin de pouvoir aussi alterner avec une autre manifestation ».

Salle de l'Auzelou, tarif 2 euros (gratuit -12 ans). Samedi 18 mars 10h-19h & dimanche 19 mars 10h-18h. Parking gratuit tout au long de la manifestation. www.facebook.com/chocorreze



Une dynamique qui se confirme

Après une année 2015 marquée par la stabilisation de sa population, Tulle connaît désormais une légère croissance. Les derniers chiffres de l'INSEE révèlent en effet que le nombre d'habitants de la commune est passé de 14.323 à 14.325 : ces 2 habitants supplémentaires symbolisent une embellie bienvenue. Cette étude annuelle permet de dégager quelques chiffres apportant un éclairage nouveau sur la situation de Tulle. Le nombre de naissances domiciliées est de 97 et le nombre de décès est de 126. Les deux tranches d'âges les plus représentées sont les 15 à 29 ans (2.996) et les 45 à 59 ans (2.933). Pas de parité en démographie puisque les femmes dominent avec 7.684 habitantes, contre 6.639 habitants.

Par ailleurs, au 10 janvier 2017, la commune comptait 10.004 citoyens inscrits sur les listes électorales : cela représente une augmentation de 338 électeurs en un an (9.666 au 10 janvier 2016), signe d'une forte mobilisation des administrés désireux de régulariser leur situation électorale en fin d'année. En comparaison avec l'année 2011 à la veille des présidentielles de 2012, le nombre des inscrits avait connu une baisse de 126 électeurs. Sur les 705 nouveaux inscrits sur les listes électorales en 2017, 120 sont des jeunes (18 ans), 498 sont de nouveaux arrivants et 87 sont des premiers inscrits.



PALMARÈS DES PRÉNOMS 2016 À TULLE

Sur les 97 bébés tullistes nés l'an dernier, certains prénoms avaient vraiment la côte.

Pour les filles : Camille (6), Louise (5), Jade (5), Clémence (5)

Pour les garçons : Paul (9), Lucas (8), Maël (7), Nathan (6), Clément (6)

Décès d'Elie Bousseylol

« Il nous faut regarder devant et se battre tous les jours pour avancer »

Figure de la vie politique locale, Elie Bousseylol nous a quittés le 27 décembre dernier. Tulle mag rend hommage à cet homme qui a consacré 49 ans de sa vie en tant qu'élu. Un homme intègre et généreux qui s'est battu pour le développement de son territoire.

Né en 1938 à Orliac-de-Bar, Elie Bousseylol cultivait la terre et les idées de gauche. Fils d'agriculteur, il reprend l'exploitation familiale en 1965 où il élève des bovins limousins et des veaux de lait. Son engagement citoyen est né deux ans plus tard : en 1967, alors âgé de 27 ans, il est élu conseiller municipal d'Orliac-de-Bar, fonction qu'il occupe durant 24 ans avant de devenir maire de 1989 à 2014. Sa commune lui doit beaucoup, notamment la création de logements sociaux et le maintien de l'école grâce à un Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) avec Chaumeil et Saint-Augustin. C'est cet esprit du travail collectif, véritable marque de fabrique, qui l'a naturellement amené à siéger à la communauté de communes Tulle et Cœur de Corrèze dès sa création en 1993.

En 2008, il en est élu président et c'est sous son égide qu'elle prendra véritablement son essor. Transferts de compétences, construction de la médiathèque intercommunale, création de l'hôtel d'entreprises Initio : grâce à lui, la collectivité devient une véritable communauté de projets et, en 2012, se transforme en communauté d'agglomération.

Sa vie est également marquée par le syndicalisme agricole, puisqu'il s'engage aux côtés du CDJA puis de la FDSEA avant de participer, en 1972, à la création de la Confédération Paysanne de la Corrèze, la MADARAC.

« Il nous faut regarder devant et se battre tous les jours pour avancer » : c'est ce qu'il nous avait confié en janvier 2012, lors du passage en communauté d'agglomération. Cette citation, nous l'avons choisie car elle reflète l'engagement de ce grand monsieur, un homme intègre, attaché au service public qui n'a jamais cessé de promouvoir ce territoire qu'il aimait tant, de le rendre attractif et de permettre son développement.

Dans ce moment de profonde tristesse, les élus du Conseil municipal adressent à Denise, son épouse, à ses enfants et à l'ensemble de ses proches leurs condoléances émues.



Décès de Jean-Claude Durand

Un proviseur hors du commun



Jean-Claude Durand était un homme pas ordinaire et un proviseur hors du commun. Tous les élèves qui sont passés par le lycée Edmond-Perrier de Tulle sous sa férule s'en souviennent forcément. Toutes celles et tous ceux qui ont enseigné dans l'établissement ou qui ont fait partie de l'encadrement gardent également le souvenir vivace d'un patron d'exception.

C'est grâce à Jean-Claude Durand qu'Edmond-Perrier est devenu un lycée renommé au-delà des limites de la Corrèze. Ce sont sa volonté, son obstination qui ont permis la rénovation complète de l'établissement. Sa ténacité aussi qui a abouti à la création des classes préparatoires.

Il était entièrement dévoué à la cause d'Edmond-Perrier, au point que le lycée était comme sa raison de vivre. Auvergnat d'origine, il était pourtant devenu plus tulliste que la plupart des Tullistes.

Exigeant dans tous les domaines, il l'était notamment envers les lycéens, car il était extrêmement soucieux de la réussite des élèves, de tous les élèves.

Si sa propre réussite en tant que proviseur est incontestable, ses méthodes étaient loin de faire l'unanimité. Son humour incisif, ses jugements parfois impitoyables de lucidité et en même temps de franchise, un certain goût de la provocation étaient souvent critiqués et contestés ; son exercice de l'autorité et sa conception de la discipline étaient parfois jugés désuets. Mais derrière cette façade de pédagogie à l'ancienne, il était rempli d'une profonde humanité. Jean-Claude Durand mérite la reconnaissance de la Ville de Tulle et de plusieurs générations d'habitants du Pays de Tulle.

Adieu Monsieur le Proviseur. Nous ne vous oublierons jamais.

Lucie Depond

Danse et petits souliers au CRD



Prenant la suite de Romain Capello, Lucie Depond, 24 ans, est la nouvelle professeur de danse du Conservatoire.

« J'ai commencé la danse classique à l'âge de 4 ans et demi au conservatoire de Limoges, avec une professeur qui m'a toujours suivie, Dolores Alves Bruzat » raconte la jeune femme. Une passion précoce forgée dans le creuset de la danse classique et nourrie des années plus tard par la découverte de la danse contemporaine. « Au lycée Valadon de Limoges, il y avait une option Art Danse, j'y ai découvert tout l'univers de la danse contemporaine, et plus particulièrement Pina Bausch au fil de nombreux stages ».

Coup de foudre, la célèbre chorégraphe devient dès lors sa référence artistique. Après avoir obtenu un Bac littéraire, elle entre à

La Manufacture d'Aurillac où elle passe son examen d'aptitude technique validé à Paris (danse contemporaine). « C'est alors que j'ai voulu devenir prof de danse, et j'ai entamé ma formation au Centre chorégraphique national de Roubaix, dirigé par Caroline Carlson ». Jeune, elle a déjà néanmoins un CV bien rempli. A l'évocation de son désir d'enseigner, Lucie Depond s'illumine : « j'avais un réel besoin de transmettre ce qu'on m'avait appris, de suivre les pas de mes professeurs et d'enseigner la danse comme ils l'ont fait avec moi. J'ai une réelle empathie pour les gens et les élèves, j'essaie de m'adapter à chacun tout en faisant en sorte que la classe soit soudée ».

Imprégnée de ces valeurs, elle accorde aussi beaucoup d'importance à l'accessibilité de sa discipline au plus grand nombre, c'est pourquoi elle enseigne à présent la danse contemporaine et classique pour tous les niveaux. Ainsi, de 4 ans à 20 ans même pour les débutants : avec Lucie Depond, il n'est jamais trop tard pour s'initier au plaisir de la danse.

Du mercredi au samedi. Mercredi 13h – 19h, vendredi 17h – 21h, samedi 9h – 19h.

Plus d'informations sur : culture.ville-tulle.fr/conservatoire/infos-pratiques, 05.55.20.39.95.

26^e semi-marathon de Tulle

La nouvelle édition organisée par le Tulle Athletic Club aura lieu le 19 mars. « Cette année, il y aura une petite nouveauté avec l'ajout des meneurs d'allure » explique Fabienne Latour, présidente du TAC. Pour le reste, le parcours reste similaire aux années précédentes : roulant, agréable et rapide comme l'aiment les habitués. Label régional, l'épreuve est qualificative pour les championnats de France. Le départ s'effectuera à 10h derrière la cathédrale. Deux tours des quais au départ pour 4 kilomètres de chauffe puis un aller et retour sur une petite route de campagne (le demi-tour se fait au kilomètre 12). Enfin, comme à l'accoutumée, le dernier kilomètre en ville devrait voir les coureurs se disputer le classement dans une ultime ligne droite chargée d'adrénaline. « Les favoris de l'épreuve sont notamment Régis Godillon, Fabien Jumelle, Mathieu Brulet, Régis Lacombe... » liste Fabienne Latour. Sans oublier Chafik Laghraib, le marocain qui avait su créer la surprise en remportant l'édition 2016.



Retrait des dossards dès 8h à la salle Latreille. Remise des récompenses à partir de 12h30 également à la salle Latreille.

Droit d'inscription : 12 euros sur www.jorganize.fr et 15 euros sur place.

Les petits nouveaux

Auto Moto 19

Pour 2 ou 4 roues

« Je dirais que l'un de mes atouts, c'est d'être une auto-école à dimension familiale » explique Laurent Dias de *Auto Moto 19*. Agé de 30 ans, le jeune homme a lancé son entreprise depuis le 8 novembre 2016. Ce Tulliste d'origine, et ancien ouvrier du monde de l'automobile, est passé des chaînes de montage Renault à l'univers de l'auto-école. « A cause de la crise de 2009, il a fallu que je me reconvertisse. Et comme je voulais rester dans le domaine automobile tout en ayant un contact avec les gens, j'ai choisi de faire la formation pour devenir moniteur » raconte-t-il. C'est ainsi qu'après avoir validé son diplôme (en 2010) et officié en tant qu'enseignant de conduite à Limoges durant 5 ans, il se lance dans une nouvelle aventure : devenir son propre patron. Idéalement situé au croisement de l'avenue Henri de Bournazel, de la rue du Trech et de l'avenue Charles-de-Gaulle, son local se trouve dans l'ancienne Caisse d'Épargne et est accessible aux PMR (personnes à mobilité réduite). Il propose de passer le code, le permis B (accompagné ou supervisé), le permis AM, ainsi que les permis A (bridé et normal), A1 et A2. « Je propose également des permis moto, et ça nous ne sommes que 2 auto-écoles à le faire sur Tulle » précise-t-il. Une offre conséquente qui devrait même s'étoffer à l'avenir avec le permis bateau ! Soucieux de la satisfaction de ses clients, Laurent Dias propose des offres attractives de parrainage aux personnes s'inscrivant en groupe. « Parmi les avantages de mon auto-école, il y a mes tarifs, mais aussi l'absence de délai d'attente. J'ai aussi un contrat d'affiliation avec un équipementier spécialisé qui me permet d'offrir des réductions sur le matériel ». Son commerce est encore récent mais les premiers retours des clients sont très encourageants, d'autant plus que le jeune homme tient à offrir des formations suivies, personnalisées pour chacun. « Je suis le seul professeur, ça me permet de suivre tout le monde au cas par cas. Pour faire ce métier, il faut avoir un bon contact humain ». Son parc de véhicules se compose d'un scooter, d'une moto de chaque catégorie mais aussi et surtout d'une voiture fièrement floquée aux couleurs de son entreprise.

Auto Moto 19, 59 avenue Charles-de-Gaulle, 06.78.30.54.98.



La Bibliothèque

Saveurs et littérature à la carte



Avis aux gourmands, l'avenue Victor-Hugo compte une nouvelle référence culinaire. Ouvert le 5 janvier à la place de *Etcaetera*, le restaurant *La Bibliothèque* est un clin d'œil au passé de ce lieu chéri des Tullistes. Ambiance cosy, et lumière douce, la décoration a subtilement changé, le nouveau maître des lieux s'est efficacement réapproprié l'atmosphère. Fervent partisan d'une cuisine traditionnelle rurale, Marc-Olivier Peinturaud propose une carte remplie de saveurs locales, avec le souci de l'excellence à chaque plat. Méli-mélo de jeunes pousses et sa garniture corrézienne, tournedos au comté affiné ou tarte au citron revisitée ne sont qu'un aperçu du savoir-faire de ce chef. Bien décidé à ne travailler que du frais, il ne concède au congélateur que les cèpes et la glace. « L'omelette aux cèpes c'est un peu ma spécialité, et les gens en sont friands » explique ce gourmand de champignons. Abordable (13 à 15 euros le midi), la carte est tout en simplicité pour le moment car Marc-Olivier veut se donner le temps de convaincre les clients avant de la

faire changer régulièrement. A noter, l'une des originalités qui est l'incontournable plateau de fromages sélectionnés par Rodolphe le Meunier (meilleur ouvrier de France en affinage, et champion du monde 2007). Naturellement inspiré par l'histoire du lieu, Marc-Olivier a des projets plein la tête pour l'avenir : « l'idée serait de reprendre des auteurs pour expliquer le plat, avec des citations par exemple. La thématique de la bibliothèque est très riche, je vais m'inspirer de l'univers de certains écrivains comme Coelho pour l'évasion, ou des auteurs que j'aime bien comme Alexandre Jardin ». Ces belles idées devraient attirer les amateurs d'une cuisine de saison savoureuse, faisant élégamment la passerelle entre deux mondes pour exciter aussi bien les papilles que l'imagination.

7 avenue Victor-Hugo, ouvert du lundi au samedi midi et le vendredi et samedi soir, réservations 09.87.01.61.51

Commerce d'alimentation générale

Une épicerie aux horaires **généreux**



Elle peut sembler petite par sa taille, mais elle est grande par son offre ! Depuis quelques mois Jaffar Yaghoubi a ouvert le *Commerce d'alimentation générale* dans le Trech. Cette épicerie de nuit satisfait une offre qui n'existait pas auparavant dans la ville. Arrivé d'Afghanistan en 2008, le jeune homme apprend le français et la menuiserie durant 2 ans dans un lycée de Bellac. Après avoir été employé dans une fabrique de meubles de salon, il arrête la menuiserie pour raisons de santé et songe à se reconverter. « J'ai eu l'idée d'ouvrir ce type de commerce à Tulle car il n'y en avait pas. J'ai cherché, pris des renseignements, et je me suis aperçu du potentiel de ce projet » raconte-t-il. L'ouverture du magasin s'est effectuée à la vitesse de l'éclair. « J'ai cherché un local au mois d'août 2016 et j'ai pu ouvrir en novembre ! » Ses rayonnages sont remplis de tout le nécessaire, ou presque : boissons, pain, biscuits, papier toilette, bonbons, conserves... il ne manque plus que des produits frais. Mais Jaffar Yaghoubi y a pensé. « D'ici quelques mois je vais installer ici une vitrine

réfrigérée pour proposer des fromages, jambons, yaourts » dit-il en désignant un emplacement près de l'entrée. D'une surface de 72 m², le magasin a, au départ, surpris le jeune homme par sa taille, mais déterminé à ne pas de laisser intimider par l'ampleur de la tâche, il s'évertue à en utiliser petit à petit toute la place pour proposer le maximum de produits. « Bientôt, il y aura même des fruits, des pâtes, des pommes de terre et des légumes » détaille-t-il dans un sourire. Le magasin n'a visiblement pas encore fini de se remplir, pour mieux contenter les clients du matin comme ceux de la nuit.

Ouvert 7 jours sur 7, de 10 heures à 2h du matin, 16 bis avenue Charles-de-Gaulle.

Marie Blachère

Au four et au levain

« L'enseigne *Marie Blachère* a 12 ans maintenant, ça représente 400 boulangeries en France et deux ou trois ouvertures par semaine. En Corrèze nous sommes implantés depuis octobre 2015 (à Ussel), et à Tulle depuis le 23 novembre 2016 » résume Arielle Lachassagne, responsable de la boulangerie tulliste, à la tête d'une équipe de 11 personnes. Sourire aux lèvres, casquette vissée sur la tête, la jeune femme fait montre d'une passion aussi sincère pour son métier que pour les produits commercialisés par son enseigne. Avec énergie, elle raconte l'histoire de l'entreprise familiale Blachère, des débuts modestes à l'empire de la boulangerie qu'elle est devenue aujourd'hui. « Nous ne sommes pas une franchise, nous sommes tous salariés » précise-t-elle d'emblée, avant de souligner l'importance de la gamme de produits standardisés à l'échelle du pays. C'est ainsi que les amateurs des 3 cuissons de la célèbre baguette Marie (à la recette déposée) peuvent retrouver une saveur identique quelle que soit l'enseigne où ils se la procurent en France. « Tout est fait sur



place par deux vrais boulangers, ce ne sont pas des pâtons surgelés ». Les rayons débordent de gourmandises sucrées et salées, et les pains spéciaux côtoient les tartes, sandwiches, brioches, pizzas, cookies et autres viennoiseries dans un ballet enivrant d'odeurs alléchantes. Il y aurait de quoi s'interroger sur la clé du succès de l'enseigne, mais Arielle Lachassagne n'en fait pas secret : « nos produits sont faits maison, et puis notre offre 3 + 1 (3 baguettes achetées, la 4^e offerte), nos promotions toute l'année ainsi que les produits que nous bradons à une demi-heure de la fermeture jouent aussi certainement beaucoup ! » Preuve d'un très bon démarrage depuis novembre, le commerce écoule ainsi environ 700 baguettes Marie par jour, et jusqu'à 1.000 le samedi. Une chose est sûre, le plébiscite tulliste contribuera à aider l'enseigne *Marie Blachère* à atteindre son objectif de 1.000 boulangeries ouvertes, avec plan d'expansion à l'étranger. « Il y en aura très bientôt une à New York sur la Fifth Avenue » se félicite Arielle Lachassagne. Une manière de dire que Marie mènera les américains à la baguette ?

ZA de Mulatet - Route de Brive. Du lundi au samedi, 7h à 19h30 sans interruption.

Une vision magique de la Corrèze

Depuis 1900, le musée du Cloître recèle entre autres trésors un fond de dessins originaux de l'artiste Gaston Vuillier (1845-1915). Ce peintre, voyageur et dessinateur est tombé amoureux de la Corrèze dès les années 1890 à l'occasion d'un reportage pour la revue illustrée « Le tout du monde ». Dès lors, il s'installe à Gimel, et au contact des habitants, tel un ethnologue, croque les pratiques locales de guérisons, veillées et dévotions aux fontaines guérisseuses. A la rencontre des magiciens corréziens, l'artiste ouvre grand les portes d'un monde ésotérique où le forgeron Chazal côtoie le meneur de loup et le sorcier Vauzanges. Par son trait affûté de crayon rehaussé d'aquarelle, Gaston Vuillier valorise brillamment l'héritage stylistique de



son maître Emmanuel Lansyer (lui-même élève de Courbet). Aujourd'hui, ce sont 35 de ses dessins qui sont sortis des réserves du Cloître pour le plus grand plaisir des visiteurs. Véritable plongée au cœur du mysticisme rural, « chez les magiciens et sorciers de la Corrèze » est une exposition d'autant plus exceptionnelle que les œuvres, restaurées en 2012, sont fragiles et soumises à de sévères contraintes d'entretien car sensibles à la lumière. Par ailleurs, et pour mieux s'immerger dans l'univers de l'artiste, 3 films sont diffusés. Un premier retraçant la vie et l'œuvre de Gaston Vuillier, et les deux autres en langue d'oc (réalisés par l'Institut d'Etudes Occitanes), invitant à porter un regard neuf sur ce qu'il reste des dévotions aux bonnes fontaines dans le monde moderne. Pour compléter l'exposition, le jeudi 23 mars à 18h, la Médiathèque accueillera l'ethnologue Marie-France Houdart pour une conférence intitulée « Retour aux sources – Gestes et croyances sous le trait de Gaston Vuillier ».

Jusqu'au 6 janvier 2018. Musée du Cloître, ouvert tous les jours sauf dimanche et lundi. Jusqu'au 14 juin de 14h à 18h. Du 15 au 30 septembre de 10h à 13h et de 14h à 18h. Entrée libre.

La guerre d'Indochine

Nouvelle exposition du musée des Armes



Partez à la découverte de l'épopée française en Indochine qui divisa les consciences et déchira la communauté nationale. Un hommage aux combattants d'Indochine, qui ont gardé après leur retour la nostalgie d'une terre envoûtante, aux cultures ancestrales, et le souvenir des hommes et des femmes pour lesquels ils se sont battus.

Cette exposition est dédiée à ces hommes, militaires Français, légionnaires, Africains et Nord-Africains, soldats Vietnamiens, Cambodgiens et Laotiens qui ont servi en Indochine et à tous ceux qui ne sont pas revenus.

Du 19 janvier au 3 juin 2017

Gratuit - Ouvert du mardi au samedi de 14h à 18h.

Musée des Armes, 1 rue du 9 juin 1944 / 05 55 26 22 15



La rue du 4 septembre

Expliquer pourquoi une rue se dénomme rue du 14 juillet ou du 11 novembre n'aurait qu'un intérêt relatif tant chacun est en mesure d'associer aisément le nom de la rue à l'événement qu'elle commémore. Mais que s'est-il donc passé un 4 septembre, pour que près de 160 communes françaises aient attribué ce nom à une rue ?

A Tulle, la rue du 4 septembre, qui jusqu'au 24 novembre 1885 était un chemin vicinal conduisant à Saint-Hilaire-Peyroux, relie la rue des Martyrs à la rue de Chameyrat, le quartier de Souilhac à celui de Virevialle.

En choisissant cet odonyme, le Conseil municipal et son maire, Ernest Brugère, ont souhaité rendre hommage à un événement fondateur de la III^e République. Le 2 septembre 1870, l'armée française est défaite à Sedan dans la guerre qu'elle mène depuis le 19 juillet contre la Prusse. L'Empereur Napoléon III est fait prisonnier. Dans la nuit du 3 au 4, la nouvelle se répand dans les grandes villes françaises. A Paris, les députés du Corps législatif se réunissent en urgence au Palais Bourbon. Majoritairement bonapartistes, les élus envisagent d'abord de confier la régence à l'Impératrice Eugénie. De leur côté, les 32 députés républicains, encouragés par le peuple parisien descendu dans les rues de la capitale, se prononcent pour la déchéance de Napoléon III et, depuis l'Hôtel de Ville de Paris, proclament la République. Un Gouvernement de la Défense Nationale est constitué avec, à sa tête, Louis Jules Trochu et, comme ministres, Léon Gambetta, Jules Favre, ou Jules Simon. Deux semaines plus tard, le 19 septembre et jusqu'à l'armistice du 28 janvier 1871, Paris est assiégée par les troupes prussiennes. Les élections, voyant la victoire d'Adolphe Thiers, ne sont organisées que le 8 février 1871, consolidant une République qui ne prendra fin qu'en 1940.

La naissance de la III^e République, le 4 septembre 1870, est l'expression d'un esprit républicain, révolutionnaire et patriote. Ironie du sort, c'est en renonçant à cet esprit que la III^e République s'efface au profit du régime de Vichy. Pourtant, c'est dans ce contexte que la municipalité Jacques de Chammard décide courageusement, le 3 novembre 1942, de rappeler la dénomination de cette rue.

Les archives municipales

En 2017, l'Hôtel de Ville de Tulle fête ses 100 ans !



Un siècle que ce bâtiment vous accueille pour tous les événements de la vie, un siècle que les élus et les agents s'y succèdent et partagent ce même engouement pour le service public.

Si en 100 ans, les domaines d'actions et l'organisation ont évolué, l'ambition reste la même : proposer des services en phase avec les attentes et les besoins des Tullistes.

Cet anniversaire est l'occasion pour Tulle mag de vous faire découvrir l'histoire de votre mairie et de vous présenter les nouveautés que nous avons imaginé pour vous faciliter la vie à Tulle... pour 100 ans encore !

Découvrez l'histoire de votre mairie



La toute première mairie dont on trouve trace dans les archives municipales se trouvait dans ce que l'on appelait alors *Le Palais de Tulle*, situé dans l'ancien grand réfectoire des moines, au-dessus des galeries du Cloître. Cela remonte au début du 18^e siècle, après la création des communes en 1789.

Cette installation fut de très courte durée puisque dès 1810, la mairie déménage dans un ancien hôtel particulier confisqué à la Révolution, l'Hôtel des Jaucen de Poissac. Il se trouve sur le quai Alfred de Chamard (qui s'appelait alors Route Royale de Bordeaux à Lyon) à l'emplacement de l'actuelle banque CIC. L'avocat tulliste, Pierre Ludière a été le premier maire à s'installer dans ces locaux où la mairie restera pendant 107 ans.

Dans la nuit du 1^{er} février 1917, un violent incendie ravage entièrement l'Hôtel de Ville, rendant les locaux inutilisables. Dans un premier temps, le Conseil municipal se réunit au Palais de Justice et rapidement, les services municipaux sont transférés dans les bâtiments de l'ancien Evêché que la municipalité avait acquis en 1910 et qui abritaient alors les services judiciaires et le musée municipal.

De nombreux travaux seront nécessaires et c'est à l'été 1917 que les services municipaux pourront enfin emménager au numéro 10 de la rue Félix Vidalin, notre actuelle mairie.

A cette époque, les services municipaux comptaient la conciergerie, les services de l'Etat-civil, de l'octroi (taxe locale sur tous les produits en provenance de l'extérieur de la commune), des travaux communaux, des retraites et allocations, la police municipale, le secrétariat, le cabinet du maire et le bureau de placement (offres et demandes d'emploi).

Aujourd'hui, ce sont 313 agents qui travaillent au quotidien pour la commune avec des domaines d'intervention aussi divers que variés. Les lois de décentralisation de ces 30 dernières années ont donné de nouvelles compétences aux municipalités et la Ville a dû s'adapter pour répondre au mieux aux besoins de ses usagers.

Tout au long de l'année, votre mairie vous accueille, vous conseille, vous écoute. N'hésitez pas à pousser les portes de l'Hôtel de Ville : ce lieu est le vôtre, il participe de la cohésion de notre cité en répondant aux besoins collectifs, ceux d'aujourd'hui, comme ceux de demain !



1 – La première mairie se trouve dans le « Palais de Tulle », dans l'ancien réfectoire des moines, au-dessus des galeries du Cloître.

2 – A partir de 1810, l'Hôtel de Ville s'installe dans l'hôtel des Jaucen de Poissac sur la route Royale de Bordeaux à Lyon (actuel quai de Chamard). Il brûlera en 1917.

3 – Ancien Evêché où sont les services municipaux à partir de 1917.

(Sources : Archives municipales de la Ville de Tulle).



LES 100 ANS DE L'HÔTEL DE VILLE : BIENTÔT UNE EXPO !

Vous souhaitez en savoir plus sur l'histoire de votre mairie ? Afin de fêter comme il se doit ce bel anniversaire, le service des archives municipales travaille actuellement à une nouvelle exposition qui lui sera entièrement dédiée.

Photos d'archives inédites, anecdotes, détails sur les métiers municipaux d'autrefois, présentation des maires successifs... cette exposition sera à découvrir à la mairie dès le mois de juin 2017.

100 ans de services aux Tullistes

Loin de s'en tenir aux compétences obligatoires, vos élus ont, de tous temps, eu à cœur de développer de nombreux services adaptés au quotidien des Tullistes : action sociale, éducation, sport, culture, animations gratuites, aménagements... chaque équipe municipale a tenté de faire évoluer son action en fonction des attentes des habitants et de leurs modes de vie.

En 100 ans, la mairie n'a cessé d'innover pour vous simplifier la vie et les démarches administratives. Tour d'horizon des nouveautés qui, ces dernières années, ont facilité le quotidien de chacun.

Portail famille

Un jeu d'enfant...



La Ville de Tulle et Tulle agglo ont lancé en 2014 le *Portail famille* : un guichet unique qui permet aux parents de gérer les démarches en ligne. Ce service gratuit et sécurisé permet d'accéder sur internet à de nombreuses fonctionnalités concernant le Pôle Petite Enfance de Tulle agglo (crèche familiale, collective, hospitalière et micro-crèches), les services Jeunesse et Affaires scolaires de la Ville de Tulle (restaurants scolaires, garderies, accueil de loisirs du Chambon).

Mettre à jour son dossier, préinscrire ses enfants, réserver les prestations souhaitées, régler ses factures et s'informer sur l'actualité : c'est désormais possible sans se déplacer ! Rendez-vous sur www.services-agglo-tulle.fr

contact@services-agglo-tulle.fr ou 05 55 20 21 27

Accessibilité

Une mairie et des services pour tous !

L'enjeu de l'accessibilité n'est autre que celui de l'intégration de la personne handicapée dans la vie de la cité. Pouvoir se rendre dans un bâtiment public, effectuer des démarches administratives ou aller dans l'école de son choix est une condition essentielle de l'exercice de la citoyenneté. La Ville de Tulle s'est inscrite dans une démarche pour permettre la mise aux normes de bâtiments municipaux. Au-delà de l'aspect réglementaire (ordonnance du 26 septembre 2014 relative à l'accessibilité), il s'agit bien de rendre la collectivité accessible à tous.

Les sites scolaires ont fait partie des premiers bâtiments à bénéficier de cette démarche, l'objectif étant que chaque enfant puisse être accueilli dans toutes les écoles, quel que soit son handicap. Rampes d'accès, toilettes adaptés, bandes podotactiles, alarmes visuelles : chaque année, ce sont 250.000 euros qui sont investis dans les écoles. En 2018, six ascenseurs seront également installés au centre de loisirs du Chambon et dans trois groupes scolaires.

Parce qu'une ville accessible par tous est le gage d'un service public équitable et de qualité, d'autres bâtiments publics sont concernés par cette démarche ou le seront bientôt.

Ville et agglo

Bientôt un site internet pour tout savoir

Cela nous est tous arrivé au moins une fois : chercher une information auprès de la Ville et se rendre compte que ce n'est pas elle qui en est chargée mais Tulle agglo... et inversement. Les ordures ménagères, le transport, l'assainissement, la voirie en sont des exemples typiques.

Aussi, les services de la Ville et de l'agglo qui ont à cœur de simplifier les démarches de chacun, ont imaginé regrouper toutes ces informations sur un seul et même site internet.

Dès le 2^e semestre, un nouveau site commun à la Ville et à l'agglo verra le jour. Résolument tourné vers les services aux usagers, ce portail proposera de nouvelles fonctionnalités et, surtout, regroupera toutes les infos pratiques utiles à votre quotidien, qu'il s'agisse de compétences gérées par la Ville ou par l'agglo.

Une innovation qui va dans le bon sens pour les usagers mais également en termes de mutualisation des dépenses de nos deux collectivités.

En attendant votre nouveau portail de services, suivez l'actualité tulliste et effectuez vos démarches en ligne sur www.ville-tulle.fr et www.tulleagglo.fr

Pour une actualité en temps réel, des photos inédites ou des anecdotes, n'oubliez pas notre page Facebook : Ville de Tulle - Officiel

BIENTÔT UNE PLATEFORME D'ACCUEIL :

la mairie va (encore) vous **simplifier** la vie !

Faire une demande de carte d'identité, inscrire vos enfants dans les écoles, retirer des sacs jaunes de collecte de déchets recyclables, acheter votre abonnement au TUT... autant de démarches que vous pourrez effectuer dès le printemps 2017 dans un seul et même lieu : la plateforme d'accueil du rez-de-chaussée de la mairie dont les travaux sont en cours.

34 démarches dans un lieu unique

Bientôt fini le temps où vous deviez vous déplacer de services en services pour trouver le bon interlocuteur. Désormais, ce sont les services qui viennent à vous ! Nouveau lieu stratégique de la mairie, la plateforme d'accueil, entièrement accessible aux personnes à mobilité réduite, vous permettra de réaliser 34 démarches différentes dans un même espace. L'objectif : mieux vous accueillir, vous offrir un meilleur accompagnement dans vos démarches et un meilleur suivi de vos demandes.



Confidentialité maximum, temps d'attente minimum

Parce que votre temps est précieux, notre volonté est de réduire au maximum l'attente aux guichets. Aussi, un logiciel nous permettra de déterminer quelles sont les périodes d'affluence et les démarches les plus demandées et ainsi, d'anticiper en planifiant au mieux les besoins en conseillers relations usagers.

Afin de vous garantir toute la confidentialité que nécessitent vos démarches personnelles, quatre guichets de prestation seront installés pour plus de discrétion.

Enfin, le standard téléphonique sera quant à lui séparé du guichet d'accueil ; vos conversations avec les conseillers ne seront plus interrompues par des appels venant de l'extérieur.

Des horaires adaptés

Si l'amplitude horaire reste la même (40h/semaine), les plages d'ouverture au public seront adaptées avec, notamment, une ouverture en continu jusqu'à 19h le mercredi pour vous permettre d'effectuer vos démarches à l'heure du déjeuner ou après votre journée de travail.

Un lieu accessible à tous

Plus accessible, c'est aussi le mot d'ordre de la plateforme d'accueil. À l'entrée, des portes à ouverture automatique recevront le public. Elle disposera également d'une banque d'accueil abaissée et d'un guichet adapté pour les personnes en fauteuil roulant. Des conditions d'accueil nouvelles et modernes pour améliorer le quotidien des Tullistes : la proximité pour tous.

Des moyens humains et techniques sur mesure

Dès votre arrivée, un ticket vous sera remis par l'agent d'accueil en fonction du type de démarche que vous souhaitez réaliser. Un écran vidéo permettra l'affichage des appels par numéro et indiquera le guichet concerné. La plateforme sera également dotée d'un terminal de paiement pour vous permettre de régler les prestations par carte bancaire.

UN LIEU UNIQUE, DES SERVICES MULTIPLES



VIE QUOTIDIENNE

Faire une demande de carte d'identité, de passeport, déposer un dossier de mariage, reconnaître ou déclarer son enfant, retirer des actes d'état-civil, déclarer un décès...



FAMILLE

S'inscrire dans les écoles maternelles et primaires, à la garderie ou aux activités de loisirs (centre aéré, séjours et stages sportifs), faire une demande de dérogation scolaire, payer ses factures...



CITOYENNETE

Inscriptions sur les listes électorales, recensement citoyen, dépôt de dossier pour un baptême civil...



DÉPLACEMENTS

Acheter des tickets ou un abonnement pour le TUT, retirer un abonnement de stationnement, s'inscrire aux transports scolaires (CD19)...



ENVIRONNEMENT

Retirer gratuitement ses sacs jaunes pour les déchets recyclables, des produits de dératissage...

Interview

Dominique Grador,

1^{ère} adjointe aux Affaires Générales, à l'Education et à l'Aménagement du temps de l'Enfant.



En quoi la nouvelle plateforme d'accueil s'inscrit-elle dans le projet de ville ?

Le projet de ville répondait à un engagement de campagne : celui de renforcer la relation entre les services de la Ville et les usagers. C'est une volonté politique forte de la majorité qui répond aux nouvelles attentes des citoyens. Ils demandent plus de souplesse et plus de commodité dans le rapport qu'ils ont avec l'Administration.

Cette nouvelle plateforme d'accueil rentre aussi dans la continuité d'un travail mené de longue date dans le cadre de notre démarche « qualité ».

Comment s'est déroulé le travail autour de ce projet ?

Il s'agit d'un travail d'équipe. Les élus et le personnel de la Ville se sont vraiment mobilisés. Dès le début, l'usager était au cœur de nos réflexions et de nos préoccupations.

Il a fallu, dans un premier temps, travailler sur l'amélioration de l'accueil des usagers. Aujourd'hui, il y a plusieurs sites d'accueil du public sur la ville selon que l'on s'occupe des enfants, que l'on a des besoins en matière de transport ou d'état-civil par exemple. Il était, par ailleurs, nécessaire de se remettre en question sur les problématiques de gestion des demandes.

Ce projet n'aurait pu aboutir sans les analyses et les observations des personnels de la Mairie. Ils ont été pleinement acteurs de ce changement en se formant, par exemple, pour être en capacité de répondre aux besoins spécifiques ou polyvalents. Cela nécessitait une acquisition de compétences partagées.

Quels sont les principaux avantages d'une telle plateforme ?

Ce qu'il faut retenir de cette nouvelle plateforme, c'est tout d'abord l'accessibilité. Située au rez-de-chaussée de l'hôtel de Ville, elle incarne un lieu unique et de facilité : nous ramenons les services dans un même espace, accessible aux personnes en situation de handicap ou à mobilité réduite. Par ailleurs, l'accueil téléphonique y sera aussi centralisé, améliorant ainsi la qualité du service.

Ensuite, la création de cette plateforme induira une refonte des horaires d'ouverture au public en maintenant une amplitude de 40 heures hebdomadaires. C'était, là encore, une demande forte des usagers.

Au final, je suis satisfaite de l'aboutissement de ce projet. Il garantit réellement la prise en charge de chacun et une égalité dans le traitement des dossiers. C'est aussi un gage de continuité du service public. Enfin, il permettra de réduire à la fois le temps d'attente pour les usagers, et, d'autre part, le temps de traitement des sollicitations.

Les étudiants innovent écologiquement

La 10^e édition du challenge inter-départemental GIMéole se tiendra du 15 au 18 mars à Roanne, avec la participation de tous les IUT de France, dont celui de Tulle. A cette occasion, une de ses équipes composée de 9 élèves issus de la filière Génie Industriel et Maintenance (GIM) va porter fièrement les valeurs de l'innovation technique au service de l'écologie. Comme chaque année, le défi est de taille : concevoir, réaliser et mettre au point une éolienne urbaine de toute pièce. Question organisation du projet, les étudiants tullistes sont séparés en deux équipes distinctes. Les 1^{er} années GIM sont chargés de la recherche de fonds au travers de sponsors. « Nous avons besoin d'environ 2.000 euros pour l'organisation du voyage. Le plus gros de nos dépenses, c'est le voyage et l'hébergement sur Roanne. On récupère la génératrice de l'année dernière, ça réduit déjà les coûts. La poulie, nous l'imprimons en 3D et il ne nous reste plus qu'à acheter les courroies » expliquent-ils. Parmi leurs principaux soutiens financiers, la Ville de Tulle bien sûr, mais aussi le Conseil départemental et Engie.

Les élèves de 2nde année sont, quant à eux, chargés de la construction de l'éolienne, en deux parties : électrique et mécanique. « Il nous manque encore des pièces, une pour fixer l'arbre et deux pour fixer les pales à la poulie » expliquent ces derniers, préoccupés par les difficultés techniques auxquelles ils doivent faire face tout au long de la construction de ce projet. Heureusement, ils peuvent compter sur les précieux conseils de leurs tuteurs Christine Sommet et Jean-Marc Douls. Une aide bienvenue



car l'épreuve est chaque année plus relevée. Le classement des équipes durant le concours dépend de plusieurs critères parmi lesquels la performance (énergie totale fournie par l'éolienne), l'innovation, la fiabilité ou l'intégration urbaine (esthétique, sécurité, finition...).

Le cahier des charges est strict et le règlement doit être suivi à la lettre. « Le problème, c'est que c'est à nous de construire l'éolienne, on ne doit rien acheter » explique Ismael Chaabi, élève de 2^e année. A cela s'ajoute le souci des optimisations à apporter à

leur éolienne pour en améliorer les performances. « Cette année, nous changeons un peu de modèle, on part sur 2 pales au lieu de 4. Il y a aussi une partie électronique qui n'y était pas auparavant, et c'est un peu notre gros défi » explique son camarade Mathieu Bartier. Mais au vu de l'implication des étudiants, il n'y a pas de doute qu'ils parviendront à remplir le cahier des charges : timidement, ils avouent consacrer une à deux heures de leur temps libre chaque jeudi pour progresser sur leur éolienne. Leur motivation n'est décidément pas du vent !

Le 1^{er} taxi écolo du Limousin est tulliste !



L'ambulancier-Taxi Christophe Commandeur vient d'investir 65.000 euros dans un véhicule 100% électrique. La berline de marque Tesla (Californie) n'a pas de pot d'échappement, elle n'émet donc aucun CO2.

La recharge de la batterie se fait en 6 heures et ne coûte que 2 euros d'électricité pour une autonomie de 400 kilomètres. Au-delà de la réduction des coûts de carburant, elle ne requiert pas d'entretien (ni vidange, ni filtre à changer). Aussi, selon les calculs de l'entrepreneur, l'investissement devrait être amorti en 4 ans.

Au-delà des chiffres, c'est avant tout l'aspect écologique qui a séduit l'artisan-taxi qui souhaite limiter l'impact de son activité sur l'environnement.



Edmond Perrier se mobilise contre la faim



Photo Vladimir Fouillade

Ces 10 jeunes lycéens d'Edmond-Perrier font figure d'exemple. Bien décidés à se mobiliser pour une bonne cause, ils se sont lancés dans l'aventure caritative au profit des Restos du Cœur en installant dans l'établissement un point de collecte de denrées non périssables du 30 janvier au 17 février. « Il y a eu des élèves qui se sont engagés pour Amnesty International et la Croix Rouge auparavant, donc c'est un peu une forme de tradition au sein du lycée » explique posément Camille Paillassou, une élève de terminale engagée sur ce projet.

Initiée par le biais d'un vote au sein du CVL (Conseil des délégués pour la Vie Lycéenne), cette collecte est une version étendue de celle qui a été organisée l'an dernier par deux élèves. « Pour nous, c'est un symbole de solidarité et d'échange avec les gens qui sont dans le besoin, surtout que c'est une période pas facile pour les personnes qui n'ont pas de quoi se nourrir et qui sont dans le froid » dit Gaëtan Beysac. Inspirés par l'engagement de certains de leurs proches au sein d'associations caritatives, ces lycéens perpétuent cet esprit de générosité. Fiers de leur cause, et bien décidés à ne pas se laisser abattre par les difficultés organisationnelles d'un tel projet, les jeunes se donnent les moyens de mobiliser le maximum de leurs camarades autour d'eux. « Nous avons un peu de mal au niveau de la communication et de l'affichage, ça fonctionne beaucoup au bouche à oreille, c'est pourquoi la collecte dure si longtemps : le temps que les gens comprennent à quoi sert la boîte dans le hall du lycée, il faut bien 3 semaines » précise Camille Paillassou. « Ce genre d'initiative est toujours payant et nous sommes très soutenus par les autres élèves, qui nous confient avoir remarqué le grand nombre d'actions que nous engageons à l'année » se réjouit Arthis Billon.

Programme des animations

Atelier Créa

Les lundis 6, 13 et 20 février à partir de 14h30
Au Pôle de l'Autonomie

Atelier Tricot

Les mardis 7, 14 et 21 février à partir de 14h30
A la Résidence de Nacre

Atelier Gym Douce

Les mercredis 1, 8 et 15 février à partir de 14h30
A la Résidence de Nacre

Atelier Écriture

Le jeudi 9 février à partir de 10h
A la Résidence de Nacre

Présentation du projet « La maison des Chauves-Souris »

par Sylvie Christophe

Le jeudi 2 février à partir de 14h30
A la Résidence de Nacre

Sortie Restaurant La Rotonde

Le mardi 21 février à 11h30

Pôle de l'autonomie

18 av. Victor-Hugo : 05.55.26.26.24

Ouvert du lundi au vendredi

de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30

Résidence de Nacre

Place Jean-Tavé : 05.55.20.21.14



Un repas gourmand et convivial

Samedi 28 janvier, la salle de l'Auzelou a accueilli le traditionnel repas des aînés offert par le Centre Communal d'Action Sociale. 330 personnes ont participé à ce moment festif animé par Serge Conjad et son orchestre. Le budget consacré à cette journée avoisine les 7.500 euros (repas, animation et navette).

Une tombola était également organisée afin de financer le Noël du CCAS et des associations caritatives. Nos seniors ont fait preuve d'une grande générosité et l'argent récolté permettra aux enfants de profiter d'un beau Noël 2017.

Un bel exemple de solidarité intergénérationnelle !

Majorité municipale



Jean-Michel Claux
Conseiller délégué au Service
aux Habitants, à la Communication,
à la Démocratie Participative
et aux Espaces verts

Une démocratie de proximité bien vivante

Renforcer et améliorer la démocratie de proximité, telle est bien l'une de nos exigences de ce mandat. Depuis 2014, nous avons œuvré et initié de nouvelles façons de vous rencontrer et surtout, de vous écouter. Parce que ce sont les Tullistes qui connaissent le mieux leur ville, nous avons choisi de mettre au cœur de nos préoccupations la concertation et l'échange.

La mise en place des stands des élus chaque mois est une des actions phares. Vous pouvez désormais nous rencontrer de manière informelle pour aborder vos problématiques du quotidien ou nous faire partager vos idées pour votre ville. Le traitement et le suivi de vos demandes, mis en place par les services de la mairie et notamment le médiateur urbain, Didier Peuch, font qu'aucune requête ne reste sans réponse. Notre conception du service public : c'est d'écouter attentivement et proposer une solution aux problèmes, même si elle n'est pas immédiate.

Nous avons également choisi de vous donner le choix sur les aménagements qui vous concernent. Le projet de réhabilitation de la rue Jean-Jaurès en est un formidable exemple puisque il est le fruit d'un long travail de concertation, d'abord avec les commerçants et riverains, puis avec vous tous que nous avons conviés à un vote citoyen pour choisir le type de revêtement qui sera installé.

Je pourrais aussi vous parler des nombreuses réunions de quartiers que nous organisons désormais sur des thèmes précis. Début février, ce fut à la Barussie. Il était question de la circulation et du stationnement, thèmes sur lesquels les riverains avaient été consultés quelques semaines plus tôt via un questionnaire distribué dans les boîtes aux lettres. Toujours au cœur des quartiers, nous avons mis en place des équipes d'élus référents qui répondent à vos sollicitations et accompagnent vos initiatives.

Pour tous ceux qui ne peuvent ou ne souhaitent pas se déplacer, nous proposons notre site internet bientôt commun avec celui de l'agglomération, ainsi qu'une page Facebook Ville de Tulle – Officiel, véritable lieu d'expression où, chaque jour, une communauté de 3 700 abonnés commente l'actualité et exprime des idées, des envies, des déceptions aussi. Ce succès prouve l'engagement de tous les citoyens pour ces nouveaux modes d'interaction qui ouvrent une nouvelle fenêtre de dialogue entre les administrés et la collectivité.

Nous avons bien compris que les modes de vie et de communication ont changé. L'Hôtel de Ville n'est pas l'unique endroit où le dialogue citoyen se construit ; la démocratie se bâtit partout en ville, dans les quartiers, sur les marchés, dans chaque rue, chaque espace de vie. Plus que jamais, le fil conducteur de notre action est de vous offrir cet espace de parole car nous avons une conviction : multiplier les possibilités d'échanges et de concertation va dans le sens de l'avenir.

Opposition municipale

Triste sort. Triste sire.

Nous ne pouvons débiter cette année 2017 sans faire référence aux vœux présidentiels prononcés à Tulle, pour la dernière fois de ce mandat. Ce fut une bien triste figure qui prit place sur l'estrade de la salle de l'Auzelou au milieu du dernier carré des socialistes locaux désappointés. A tout seigneur, tout honneur, le Maire de Tulle s'accorda le discours d'accueil. Peu inspiré, il y déclina les difficultés du quotidien d'un élu de terrain cumulard débordé en prise avec les attentes de ses administrés comme s'il dressait en ombre chinoise son propre exercice. Cette évocation sembla totalement décalée et ne fut pas du goût des fidèles de la première heure tassés, éplorés sur le devant de la scène. Ils attendaient un hommage un peu plus vibrant pour cette veillée funèbre.

Là-haut dans les brumes

Le secours ne vint pas pour autant du Président de la grande région Aquitaine. Ce dernier se contenta de réciter des éléments de langage rodés durant les dernières régionales. Oubliant la figure du Président, il dévina un discours mécanique sur les beautés limousines en évoquant les paysages de la Creuse. L'auditoire comprit que la Corrèze était un territoire trop septentrional pour sa géographie personnelle, « là-haut dans les brumes ». Puis il commenta avec une certaine fierté le logo retenu pour incarner notre nouvelle région, le lion symbole de l'occupation anglaise durant la guerre de cent ans. Les Bordelais auraient pu être plus inspirés dans leur quête identitaire... Belle ironie du sort en plein Brexit !

La lucidité du renoncement

S'il y eut une respiration durant cette cérémonie mortifère, elle vint du Président du Conseil départemental Pascal Coste. Il débuta son allocution en lançant une formule sans ambages à un Président statufié par l'attente : « vous avez eu la lucidité de renoncer... ». Une grande partie de l'assistance ne fut pas insensible à cette formulation et marqua sa connivence avec le tribun. Enfin, sans dissimuler sa lassitude après une longue attente, le chef de l'Etat prit la parole pour son testament politique. La tension était palpable. Il aurait pu s'attarder sur les liens avec les Corrèziens durant ces longues années politiques. Comme à l'accoutumée, il préféra promouvoir son contentement personnel dans l'exercice du pouvoir. Il essaya tant bien que mal d'être à la hauteur de l'enjeu mais sous chaque mot, chaque expression, l'auditoire devinait l'intensité de son humiliation. Pour la première fois dans la V^e République, il était ce Président sortant qui était contraint de ne pas se représenter, trahi et disqualifié par son propre camp...

La salve finale... Champagne

Toute la fin du discours présidentiel fut ponctuée par le bruit des bouteilles de champagne débouchées avec vigueur afin d'anticiper les envies d'une assemblée qui voulait une dernière fois, profiter des largesses de l'Etat. Par ci, par là, parmi les convives, on pouvait repérer les récipiendaires des décorations tardives accordées par le chef d'Etat. Au revers des boutonnières et des corsages, ce symbole venait absoudre les renoncements et les trahisons politiques de ceux et celles qui n'auraient plus à rougir de leur compromis durant les cinq années écoulées. Une page était tournée. Il ne restait plus désormais qu'à magnifier les souvenirs...



Les Marottes, 40 ans de bienveillance

La porte à peine ouverte, le tintement du carillon fait place au parfum suave de l'encens. Le client s'avance alors au milieu de rayonnages de colliers, bols tibétains, tarots, pendules et boules de cristal dans ce qui semble être une collection hétéroclite d'objets exotiques digne d'un cabinet de curiosité. Le lieu est tenu par Ginette (80 ans) et Pierre Vintejou (87 ans). Ces deux vénérables figures de l'avenue Victor-Hugo sont les plus illustres commerçants de Tulle, et à juste titre car ils en sont à la fois les plus anciens et les plus réputés.

« En 1960, nous avons ouvert Club Jeunesse, une boutique pour enfants. A l'époque tout le monde s'habillait dans une même boutique, mais nous étions les premiers à faire une boutique spécialisée. Avec la fougue de la jeunesse, nous avons initié une façon de travailler qui a beaucoup intéressé les gros fournisseurs. Mais ça c'était la vie d'avant » résume le couple, en chœur. La boîte aux souvenirs s'ouvre, laissant entrevoir des bribes d'un passé révolu mais toujours aussi coloré dans leur mémoire : des aventures commerciales des débuts, à l'ouverture en 1978 de l'actuel commerce « *Les Marottes* », rien n'est oublié dans ce tourbillon d'anecdotes vivaces. « C'est moi qui ai créé cette boutique, parti sur mes passions et pensant qu'il y avait d'autres fous que moi. J'avais une collection de minéraux importante puisque ça re-

présentait la moitié du magasin. Mais il y avait aussi la philatélie, les cartes postales, la numismatique et un gros rayon de classement de collections. C'était mes marottes à moi » se souvient Pierre. La longévité dans le métier accorde des privilèges rares, comme celui d'assister à la transmission des passions au fil des générations. « Nous avons des collectionneurs qui viennent depuis le début, certains qu'on a vus en culotte courte, et qui sont maintenant pères de famille ! Ça fait drôle » raconte-t-il, rieur. « Il n'y a pas longtemps, j'ai eu un monsieur qui est arrivé avec son fils d'une dizaine d'années en expliquant qu'il venait chez nous lorsqu'il avait son âge et qu'à présent, c'est l'enfant qui continuait sa collection. C'est à chaque fois une belle satisfaction pour nous » explique Ginette.

Il y aurait de quoi perdre la tête au milieu des bougies, poupées russes, mobilier chinois et bouddhas en tout genre, mais le couple se relaie en permanence pour conseiller le chaland et trouver à chacun ce qui lui correspond. Assurément ésotérique, le commerce n'est pourtant pas le repaire de l'obscurantisme comme les clients peuvent le découvrir en conversant avec les propriétaires. « On remarque que les gens ont de plus en plus besoin d'ésotérisme, c'est sûrement une manière de se protéger contre l'insécurité du monde d'aujourd'hui » confie Ginette. Mais même les pendules et les flux induits par lithothérapie ont

leur limites en matière de guérison ou protection, reconnaît le couple. Le plus grand pouvoir passe par la parole, et le contact humain est le baume naturel de Pierre et Ginette contre les peurs et les questionnements. Les clients savent qu'ils trouveront toujours aux Marottes leurs oreilles attentives et bienveillantes : « les gens viennent se ressourcer auprès de nous, ils cherchent de bonnes ondes. Mais ici, ce n'est pas une boutique à ragots, nous écoutons les soucis des gens et nous savons les garder pour nous » prévient Pierre, soucieux du bien-être de ses clients. La discrétion et le sérieux du couple leur a permis depuis toujours de fidéliser une clientèle exigeante et désormais très attachée à l'enseigne. « Il y en a quelques-uns qui nous ont confié ne pas supporter l'éventualité de notre fermeture » dit Ginette, amusée. Car si après plus de 50 ans de travail, il songent à se retirer, ce n'est pas encore pour tout de suite. « La retraite ça se prépare, il faut savoir quoi faire de son temps après. Je pense que c'est pour ma femme que ce sera le plus dur » explique Pierre, lançant un regard complice. Fidèle en affaire, le couple l'est également en amour. Au terme de trois quart de siècle d'un attachement indéfectible, ils ont fêté l'an dernier leurs noces de diamant ; prouvant qu'au-delà des marottes, et plus puissant que toutes les pierres et colifichets de la terre, l'amour est peut-être le véritable écrivain du bonheur.

Prochain **Conseil** municipal

Mardi 7 mars à 18h

en salle des mariages (ouvert à tous)

Ordre du jour disponible sur le site internet de la Ville de Tulle

Don du sang

Mercredi 22 mars de 8h à 13h30

Salle de l'UP Marie Laurent



Erratum

Une erreur s'est glissée dans le Tulle mag n°121 (janvier 2017).

Le concert de Trust qui a remporté un énorme succès le 13 décembre dernier était organisé par l'association 6teamprod (et non par Les Lendemain qui Chantent comme annoncé).

Merci à eux pour l'organisation de ce concert qui s'est tenu à guichets fermés !

Concours de belote

Proposé par l'association de quartier Colline des Fages

Samedi 4 mars à 20h30

à la cantine de l'école Clément Chausson

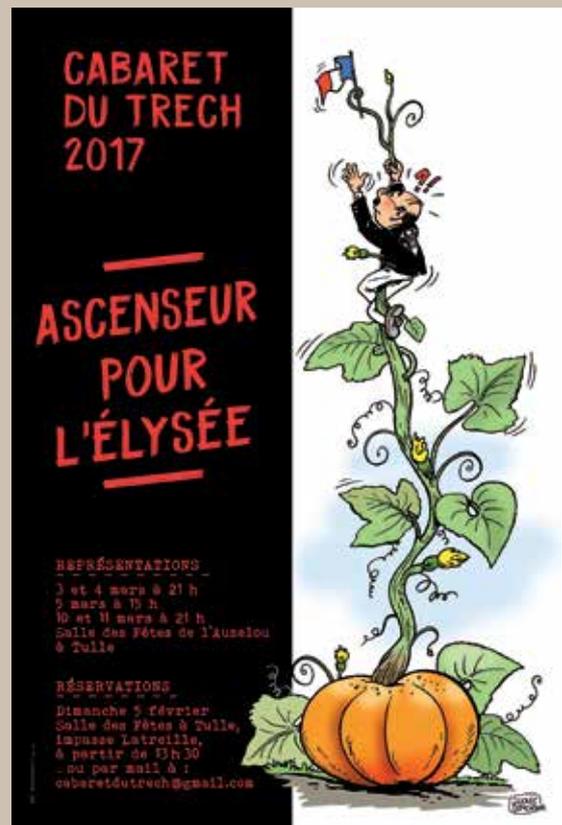
Ouvert à tous

Cabaret du Trech

Les Coujoux veulent découvrir le secret tulliste de la fabrique à Présidents de la République ? Ils n'ont qu'à bien se tenir car la recette est jalousement gardée par les Trechois.

« Ascenseur pour l'Élysée », la 37^e édition du Cabaret du Trech aura lieu les **3 et 4 mars à 21h, le 5 mars à 15h, le 10 et 11 mars à 21h**, salle des fêtes de l'Auzelou.

Réservations tous les jours à la Salle Latreille dès 13h30 ou sur cabaretdutrech@gmail.com. 15 euros.



7 COLLINES

THÉÂTRE

Ubu

D'après « Ubu sur la butte » et « Ubu Roi » d'Alfred Jarry

Mardi 14 février à 20h30

Mercredi 15 février à 19h

Ubu conçu par Olivier Martin-Salvan est une version brusque, raccourcie et directe d'après « Ubu sur la butte » et « Ubu Roi » d'Alfred Jarry.

Un jeu de massacre particulièrement jouissif.



MUSIQUE



Duo Camel Zekri / Gilles Laval

Mardi 14 mars à 20h30

Un dialogue singulier et inventif porté par la complicité, l'écoute et l'énergie hors norme de ces deux artistes.

Portes **ouvertes** des 3 CFA tullistes

Le CFA Bâtiment, le CFAI Limousin site de Tulle et le CFA des 13 vents
vous ouvrent leurs portes :
Samedi 25 mars de 8h30 à 12h30

Les mercredis des **métiers**

Les 3 CFA tullistes vous accueilleront
les **mercredis 8, 22 et 29 mars de 14h à 17h**

Un stage de **cirque** pour les vacances ?



A'Tous Cirk propose des stages de cirque pour les
enfants entre 4 et 14 ans.

Au dojo municipal les **20, 21 et 23 février**
de 10h à 12h pour les 4-6 ans et de 13h30 à 16h30
pour les 7-14 ans.

Inscriptions et renseignements : atouscirk@gmail.com
Facebook : A'Tous Cirk Tulle / Blog : atouscirk.blogspot.fr

Exposition

Judy Desjacques, Corinne Belair et Jocelyne Raimbault
exposent leurs peintures à l'huile et pastels
au Centre Culturel et Sportif (36 avenue Alsace-Lorraine)

du 1^{er} au 22 mars

Entrée libre et gratuite pour tous

DANSE

Le cinquième hiver

Maria Munoz, Pep Ramis – Mal Pelo (Espagne)

Judi 16 mars à 20h30

Duo Catalan, chorégraphes phares de la danse contempo-
raine en Espagne, María Muñoz et Pep Ramis inventent
un univers riche où résonnent une multitude d'influences.



© Jordi Bover

Toute la programmation sur
www.septcollines.com

Organisé par les Jeunes Agriculteurs de la Corrèze

Samedi 25 février à 20h30

Salle de l'Auzelou - TULLE

du son plein les bottes

Sangria Gratuite Singlar Blou Trois Cafés Gourmands

entrée
15€

Réservation : 05 55 21 55 78

Prévente : Le Louy (Tulle) - Pizzeria B&N (Tulle) - Aux Remparts (Egletons)

Jeunes
Agriculteurs
Corrèze

AGRICULTURES
AUX REMPARTS
CORRÈZE

bleu

CENTRE FRANCE
Tulle, Angoulême, Brillac

Tulle

CORRÈZE
LE DÉPARTEMENT

www.facebook.com/jeunesagriculteurscorrèze

Tulle**mag** n°122

Bulletin municipal d'information - Février/Mars 2017

Tirage : 10 700 exemplaires

Date de parution : 6 février 2017

Dépôt légal : Février 2017

Adresse : 10, rue Félix Vidalin - BP 215 - 19012 TULLE CEDEX - 05 55 21 73 00

Directeurs de publication : Bernard Combes, maire,
Emilie Boucheteil, conseillère municipale

Rédaction : Vladimir Fouillade, Flavie Favarcq

Maquette : Mathieu Morel

Photos : Frank Barrat-Arnal



Impression : Maugein Imprimeurs - ZI Mulatet - 19000 Tulle - Imprim'Vert

Ce bulletin est imprimé sur papier issu de forêts durablement gérées

Distribution : Adrexo

Tulle**mag** est téléchargeable sur www.ville-tulle.fr



Une version en braille est consultable à la médiathèque intercommunale Eric Rohmer.
Rejoignez-nous sur facebook : Ville de Tulle - Officiel

TULLE > BRIVE NATURE



dans le sens
TULLE > BRIVE



DIMANCHE

09
AVRIL

2017^{ème} ÉDITION



CYCLO

40 km
(départ de ESTIVAUX)

75 km
(départ de TULLE)

RANDO

11 km
(départ de VENARSAL)

23 km
(départ de AUBAZINE)

30 km
(départ du COIROUX)

et

12 km
(départ de DAMPNIAT)
**Marche Sportive
Chronométrée**



Parcours détaillés
et INSCRIPTIONS
sur le site :

8 km
(départ de DAMPNIAT)

**épreuve
100% féminine**

12 km
(départ de DAMPNIAT)

25 km
(départ de CORNIL)

et

44 km
(départ de TULLE)

TRAIL



VTT

33 km
(départ de ESTIVAUX)

70 km
(départ de TULLE)

www.latullebrivenature.fr

